



Maison des syndicats 3, impasse Alfred Chanut – 01000 Bourg en Bresse
Tél : 04.74.21.07.07 – Fax : 04.74.21.24.23
E-mail : udfo@fo01.fr - <http://01.force-ouvriere.org>

Déclaration de la Commission Exécutive de l'UD FO 01

La CE se félicite que la résolution du CCN de septembre ait été adoptée à l'unanimité. Elle rappelle que le maintien de l'état d'urgence sanitaire n'a plus pour seule raison que d'étouffer les revendications légitimes des salariés.

« L'heure est à la préparation du rapport de force et à la mobilisation pour faire valoir les revendications à commencer par l'exigence de levée de l'état d'urgence et le rétablissement de tous les droits et libertés (...) Droits et libertés, salaires, assurance chômage, retraites, services publics, le CCN considère que l'action interprofessionnelle, la grève interprofessionnelle s'il le faut, sont nécessaires face au comportement des pouvoirs publics et du patronat qui utilisent la situation sanitaire pour accélérer la remise en cause des droits et acquis des salariés dans tous les domaines ». (CCN 27&28 mai 2021)

Avec le CCN, la CE réaffirme que Force Ouvrière est prête à l'action commune sur ses revendications. La CE appelle tous ses syndicats à informer et mobiliser sans attendre. Dans ce cadre, la Commission Exécutive du 9 septembre sera élargie.

Bourg en Bresse, 10 juin 2021.